

COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE DE RESEAU DU SCA DU 26 FEVRIER 2019

Ce CTR a porté principalement sur le format SCA22 et l'externalisation, via une concession à l'EDA (Économat des Armées), de 73 restaurants sur la période 2019 -2025.

Il fait suite à un CTM (Comité Technique Ministériel) tenu la veille, dont la ministre a profité pour nous annoncer les grandes lignes de l'externalisation.

Dans son propos liminaire la CGT a insisté sur les points suivants.

Le projet SCA22 se caractérise par une très grande ambition tant au plan des objectifs de service affichés que de sa nouvelle réorganisation. Une chose est certaine : rien ne sera possible sans un haut niveau de recrutement et de formation. Nous pouvons certes nous satisfaire depuis deux ans du changement de comportement du SCA qui accepte de parler de conditions de travail et de RPS. Sans entrer dans son détail mesure par mesure, le plan RH en 70 points témoigne d'une bonne intention à ce titre mais demande d'être confronté rapidement à la réalité de services et des attentes des agents.

Il faut une cohérence entre les constats de réelles difficultés et les ambitions affichées d'attractivité du SCA. Le fait, par exemple, que les fiches de poste à la BNE destinées aux agents de catégories C pour les guichets Atlas affichent un classement RIFSEEP en groupe 2 interroge. Ces guichets sont pourtant une vitrine du SCA et nul n'ignore qu'en terme de respect des objectifs, la pression des soutenus se fera quotidiennement sentir sur ces agents.

La question des conditions de travail au SCA n'est donc pas un sujet clos en ce qui concerne la CGT et nous y reviendront tout au long du mandat avec toutes les exigences qu'elle porte.

Le point particulier de l'externalisation RHL appelle des observations de notre part. Ainsi, sur les 875 personnels concernés, le SCA considère qu'environ 275 ne devraient pas poser de problème car ils se répartissent entre départs imminents à la retraite et fin de contrats. Ces derniers vont donc perdre leur emploi. Nous ignorons combien et dans quelles conditions. La CGT propose que ces situations individuelles soient examinées de très près et que des solutions soient trouvées en proposant par exemple à ces agents de bénéficier d'une préparation aux concours d'accès à des corps de fonctionnaires qui correspondent à leur métier ou vers d'autres fonctions, en échange d'un engagement de servir.

Également, nous avons interpellé la ministre lors du CTM sur la question du prix de repas, que personne n'aborde, sans avoir reçu d'ailleurs de réponse. Nous réitérons notre interrogation et manifestons notre inquiétude face à une double éventualité : une augmentation du prix du repas pour l'utilisateur (ce qui aurait pour effet de faire peser une charge supplémentaire sur celui-ci) et/ou une augmentation de la contribution du ministère (ce qui aurait pour effet d'appauvrir les deniers publics alors que nous avons besoin de moyens). La tutelle que le ministère exerce sur l'Économat des armées, et qu'il brandit pour rassurer tout le monde, prend ici tout son sens. Nous attendons sur ce point des réponses claires et responsables.

Enfin, eu égard à l'ampleur des nouvelles restructurations à venir au SCA, externalisation RHL incluse, nous demandons à ce que les élus du CTR puissent bénéficier d'ordre de missions en vue de se déplacer dans les établissements du SCA pour aller à la rencontre de nos collègues et des directions d'établissements.

La transformation du commissariat des armées (projet de service SCA 22)

Les trois objectifs de cette transformation sont : soutenir les forces au plus près, moderniser et améliorer la qualité du soutien et consolider le service et sa ressource humaine. Pour ce faire, le SCA va donc déployer un nouveau schéma de GS articulé en trois strates : les GS socles (45), les pôles placés en proximité (111) et les guichets Atlas (200). Parallèlement vont apparaître aux côtés des PFAF des PFC (en fait des PFAF aux champs d'intervention élargis vers le RHL et la reprise des compétences d'achat des GS)

L'exemple donné sur le déploiement à Bordeaux de cette nouvelle organisation montre que la communication, l'anticipation et les formations adéquates sont nécessaires pour mener à bien ces opérations.

Il est à noter que des « satellites » (des restes de services issus de l'actuel format) persisteront à titre transitoire tout au long de la transformation du SCA. Ils ont vocation à disparaître.

La CGT s'est de très longue date battue pour le respect de la santé au travail des agents du SCA. Pendant longtemps, le dialogue a été impossible tant la précédente direction centrale ne voyait que les établissements, les procédures et processus ; « les choses » plutôt que les êtres humains qui les font vivre. Nous ne pouvons que nous satisfaire du changement de vision amorcé. **Mais admettre en CTR que le Contrôle général des armées (CGA) a relevé que 50% des RPS du ministère se concentrent au SCA n'est qu'un début.** Les hiérarchies intermédiaires, à prédominance civile, sont les plus touchées et un tel constat appelle des réponses.

Ainsi, pour la CGT, la pression des unités soutenues doit être un point de vigilance particulier. Les agents du SCA ne peuvent être les comptables des insuffisances d'organismes soutenus qui font trop souvent peser leurs manquements sur le SCA. Rappelons-le sans complexe : un organisme qui n'anticipe pas les charges qui lui incombent n'est pas légitime à faire peser une « urgence » sur un GSBdD ; un organisme qui se fait prier pour énoncer « des spécifications techniques » exploitables ne peut reprocher à une PFAF de prendre du temps pour passer un marché.

Il est du rôle de la direction centrale et des directeurs d'établissement du SCA de protéger les agents de cette pression illégitime qui n'est pas pour rien dans la dégradation de la santé au travail. **Sortir de la relation clients serait un progrès considérable. Les agents du SCA peuvent faire un excellent travail de soutien sans être les esclaves des formations soutenues.**

Par ailleurs, il est évident qu'avec plus de 500 postes vacants et plus de 4000 agents civils âgés de plus de 55 ans, recruter des fonctionnaires et ouvriers de l'Etat permettra de faire baisser considérablement la pression sur les conditions de travail.

La concession à l'EDA pour 73 restaurants

73 restaurants vont être externalisés. L'EDA sera le concessionnaire qui passera des contrats avec des entreprises privées qui se chargeront de la production, du service et du fonctionnement courant. Les fonctionnaires et ouvriers de l'Etat seront invités à se redéployer dans les autres restaurants du ministère ou à changer de métier.

La justification de l'opération pose en elle-même problème : on externalise parce que les infrastructures sont vétustes et qu'il manque de la ressource humaine. **Le ministère découvre donc que sabrer les dépenses d'investissement, de matériel et de personnel amène les services au bord de l'explosion : un constat brillant.**

La CGT le clame depuis des années et c'est avec amertume que nous constatons qu'après avoir dégradé sciemment la situation, le ministère s'en prévaut pour faire une externalisation. L'inconséquence politique de ces 10 dernières années ne passe pas inaperçue.

Confier cette externalisation à l'EDA nous est présenté comme rassurant. Il s'agit pourtant bien d'un établissement public industriel et commercial qui a donc l'obligation de fonctionner comme une entreprise privée et confiera les restaurants à des entreprises privées.

Imagine-t-on que tout ce beau monde va fonctionner « à perte » ?

Le repas servi aujourd'hui à 3.10€ coûte aux alentours de 12€. Ici intervient notre inquiétude sur l'économie du projet dont nous craignons qu'elle aboutisse concurremment ou alternativement à appauvrir l'utilisateur ou à appauvrir le ministère. La DCSCA nous assure que le prix du plateau serait stable. Malgré des questions précises sur ces aspects financiers pour comprendre ce miracle annoncé, le contrat de concession étant en cours de négociation et les discussions confidentielles, nous n'avons pas eu d'autre réponse.

Un CTR avec l'EDA doit avoir lieu courant Juin. Nous serons au rendez-vous et souhaitons que l'EDA vienne avec des données précises, bien au-delà des éléments de communication.

Montreuil le 04 mars 2019

Vos élus CGT au CTR SCA : Frédéric MATHIEU (PFAF CO, Rennes) et Franck CARRIERES (ELOCA Roanne)